

Questions de SAVE sur Versailles
aux candidats de l'élection municipale de 2014
Etat des réponses reçues avant le scrutin

Gestion des logements sociaux parmi 30 organismes différents

C 4)

C 4) Comment comptez-vous rendre plus transparente la gestion des logements sociaux entre la multitude des organismes HLM présents sur la commune (au nombre de 30) ?

Cette question figure parmi les 27 questions de SAVE adressées à toutes les listes
déclarées le 6 mars 2014 pour Versailles.

Réponse de 90000 Voisins :

L'équipe s'engage à renforcer la transparence en matière de gestion des logements sociaux, conformément à la charte Nous citoyens.

Nous comptons organiser un guichet unique des offres et demandes, communiquer et établir de façon transparente les critères de priorité.

Nous comptons aussi établir une charte des droits et devoirs des usagers pour participer à l'amélioration de la qualité de vie dans les logements sociaux.

Réponse de Union pour Versailles :

L'attribution des logements sociaux se fait par la commission d'attribution du bailleur (VH, 3F, La Sablière, Domaxis...) d'après les candidatures présentées par les réservataires (Ministères, notamment de la Défense et des Finances, Préfecture, Ville, 1 % patronal...)

La commission d'attribution de l'office HLM dépendant de la Ville (Versailles Habitant) comprend des membres du conseil d'administration dont un représentant élu des locataires. Pour tous les droits de réservation qui dépendent de la Ville, au moins 3 candidatures sont proposées par logement et l'ensemble de ces candidatures sont examinées avec soin et classées par la commission d'attribution du logement.

Autres réponses :

Les autres listes (4) présentes sur Versailles n'ont pas apporté de réponse écrite à nos questions.

Pourtant trois d'entre elles avaient fait la promesse de répondre à toutes nos questions.